

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
457<sup>ÈME</sup> RÉUNION  
16 SEPTEMBRE 2014  
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(CDLVII)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 457<sup>ème</sup> réunion tenue le 16 septembre 2014, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur l'évolution de la situation au Mali et dans la région du Sahel. Le Conseil a également suivi les déclarations faites par les représentants du Mali, des Nations unies et de l'Union européenne (UE), ainsi que des Etats-Unis, de la France et du Rwanda, pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le Conseil a rappelé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation au Mali et dans la région du Sahel, et réaffirmé son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali, conformément aux instruments pertinents de l'UA.

Le Conseil s'est félicité de la reprise, le 1<sup>er</sup> septembre 2014, à Alger, des pourparlers inclusifs inter-maliens entre le Gouvernement du Mali et les Mouvements armés, sous la Médiation de l'Algérie et la facilitation des pays de la région, à savoir le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, ainsi que de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'UA, des Nations unies, de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et de l'UE. Le Conseil a renouvelé son appréciation à l'Algérie et aux autres pays impliqués dans le processus, pour leur engagement continu et leurs efforts inlassables. Le Conseil a également réitéré son appréciation au Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, au Représentant spécial du Président de la Commission de la CEDEAO au Mali et au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Mali, chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), pour leur participation active au processus en cours et leur contribution à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali.

Le Conseil s'est réjoui du démarrage, le 15 septembre 2014, des travaux des différents Groupes thématiques, à la suite de l'audition de diverses composantes de la société civile malienne. Le Conseil a appelé les Parties prenantes maliennes à négocier de bonne foi, soulignant la nécessité de parvenir à une solution inclusive et équitable, prenant en compte les préoccupations de l'ensemble des populations du Mali. Le Conseil a réitéré son appel aux Mouvements armés maliens pour qu'ils harmonisent leurs positions et fassent preuve d'un esprit de tolérance mutuelle, en vue de faciliter la recherche d'une solution durable à la crise qui prévaut au Mali. Le Conseil a souligné que le succès des négociations engagées dans le cadre du processus d'Alger renforcera considérablement la sécurité et la stabilité de la région.

Le Conseil a, par ailleurs, lancé un appel aux partenaires internationaux du Mali pour qu'ils poursuivent et renforcent leur appui économique et financier afin de contribuer à la consolidation des résultats importants déjà enregistrés sur la voie de la promotion de la paix et de la réconciliation dans ce pays.

Le Conseil a fermement condamné les attaques terroristes perpétrées, le 16 août et le 2 septembre 2014, respectivement, contre les contingents burkinabé et tchadien de la MINUSMA. Le Conseil a réaffirmé le rejet total par l'UA de tout acte terroriste, qui ne saurait être justifié en aucune circonstance, ainsi que la détermination de l'UA à combattre ce fléau dans le cadre des instruments africains et internationaux pertinents, rappelant, à cet égard, les mesures convenues lors de sa 455<sup>ème</sup> réunion consacrée au terrorisme et à l'extrémisme violent en Afrique, tenue, au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement, à Nairobi, au Kenya, le 2 septembre 2014.

Le Conseil a encouragé la Commission à intensifier ses efforts en vue de la mise en œuvre effective de la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel, en étroite coopération avec les Nations unies et les autres acteurs concernés, ainsi que des mesures convenues à Nairobi, en particulier celles concernant le Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne.

Le Conseil a convenu de rester activement saisi de la question.

2014-09-16

# Peace and Security Council 457th Meeting 16 September 2014 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/5925>

*Downloaded from African Union Common Repository*